

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 mars 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par les autorités
israéliennes à Jérusalem-Est occupée
ainsi que dans le reste du territoire
palestinien occupé

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

Lettres identiques datées du 30 mars 2001, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Israël, puissance d'occupation, intensifie sa campagne militaire sanglante contre le peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem. À l'occasion de la Journée de la Terre, les Palestiniens ont manifesté aujourd'hui dans l'ensemble du territoire palestinien occupé pour commémorer l'assassinat par la police israélienne de six Arabes israéliens lors d'une manifestation contre la confiscation, en 1976, de milliers d'hectares de terres appartenant aux Arabes. Les forces d'occupation israéliennes ont brutalement réagi à la manifestation d'aujourd'hui, tuant cinq Palestiniens, dont deux ont été touchés par des munitions de gros calibre qui les ont complètement défigurés, et en blessant 150 autres, dont au moins 10 sont dans un état grave.

Aujourd'hui également, les chars israéliens ont bombardé Al-Khalil (Hébron) et les colons israéliens illégaux ont incendié plusieurs maisons, magasins et voitures appartenant à des habitants de la ville. Par ailleurs, signalant l'intention d'Israël de poursuivre l'escalade, le Ministre de la défense israélien, M. Binyamin Ben-Eliezer, a déclaré aujourd'hui qu'Israël enverrait ses forces « en tout endroit ... où nous nous sentirions menacés ». Nous mettons en garde contre l'escalade israélienne et tenons le Gouvernement israélien de M. Ariel Sharon pour responsable des crimes de guerre et autres actes commis par les forces d'occupation israéliennes, ainsi que par les colons illégaux contre notre peuple.

Comme suite aux lettres que je vous ai adressées antérieurement, datées du 29 septembre 2000 au 29 mars 2001 (A/55/432-S/2000/921; A/55/437-S/2000/930; A/55/450-S/2000/957; A/55/466-S/2000/971; A/55/474-S/2000/984; A/55/490-S/2000/993; A/ES-10/39-S/2000/1015; A/ES-10/40-S/2000/1025; A/ES-10/42-S/2000/1068; A/ES-10/43-S/2000/1078; A/ES-10/44-S/2000/1093; A/ES-10/45-S/2000/1104; A/ES-10/46-S/2000/1107; A/ES-10/47-S/2000/1116; A/ES-10/48-

S/2000/1129; A/ES-10/49-S/2000/1154; A/ES-10/50-S/2000/1173; A/ES-10/51-S/2000/1185; A/ES-10/52-S/2000/1206; A/ES-10/53-S/2000/1247; A/ES-10/54-S/2001/7; A/ES-10/55-S/2001/33; A/ES-10/56-S/2001/50; A/ES-10/57-S/2001/101; A/ES-10/58-S/2001/131; A/ES-10/59-S/2001/156; A/ES-10/60-S/2001/175; A/ES-10/61-S/2001/189; A/ES-10/64-S/2001/209; A/ES-10/65-S/2001/226; A/ES-10/66-S/2001/239; A/ES-10/67-S/2001/255; A/ES-10/68-S/2001/284; et A/ES-10/69-S/2001/295), j'ai le regret de devoir vous informer qu'avec les cinq Palestiniens tués aujourd'hui par les forces d'occupation israéliennes, (leurs noms figurent à l'annexe de la présente lettre), le nombre total de martyrs palestiniens s'élève à 395, sans compter l'augmentation du nombre de blessés.

Nous réitérons notre appel à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, pour qu'elle prenne les mesures nécessaires et appropriées en vue de mettre fin à cette campagne militaire sanglante et de fournir une protection aux civils palestiniens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nasser **Al-Kidwa**

Annexe

Noms des martyrs tués par les forces de sécurité israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem

Vendredi 30 mars 2001

1. Mohammed Abdel Muhsen El-Wawi
 2. Ayish Ghazi Zamel
 3. Ahmed Marahil
 4. Sha'ban Selwan
 5. Murad Shrai'aah
-